

Séance du 29 Novembre 2011

La séance est ouverte à 20h30 en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Philippe LATRY, Maire.

Présents: MM. Maryse BOUGUE, Bruno CAPDEVILLE, Chantal DARROUY, Jean-Pierre DUPEYRON, Carmen FARGUES, Max LACAVE, Marie-Paule LAFFITEAU, Jean-Marc LABARTHE, Monique LACOURREGES, Jean-Jacques LAVIGNE, Valérie SAINT-PIERRE, Eric TARIS.

Excusés: MM. Benoît DUPRAT, Carmen SANCHEZ.

Secrétaire de Séance : M. Eric TARIS.

I) Droits de Prémption

a) SCI Caducée

La SCI Caducée représentée par Mr GAUBE Jean-Claude souhaite vendre l'ensemble immobilier de l'ancien cabinet médical et du parking situés Allées Gaston Phoebus. Ce parking, référencé section K n°648, faisant la liaison entre le RD933 et le lotissement du Bois de St Agnes, est grevé de servitudes et aussi programmé sur notre PLU.

Ne pouvant pas préempter sur une partie de l'unité foncière, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents de ne pas préempter sur ce bien.

Toutefois, compte tenu de l'utilisation publique, il sera proposé une offre financière sur l'acquisition du parking à Madame LAVIGNE Française.

b) Mr Jean-Louis DUPOUY

La prémption se porte sur le garage et une partie d'une parcelle située derrière le garage référencé section K n°222. Après délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas exercer son droit de prémption.

c) SCI Farcab

Il s'agit du restaurant le Cadet de Gascogne, situé au bourg. Après délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas exercer son droit de prémption.

d) Mme Eléonore BORDES

L'unité foncière concernée par la prémption se situe rue de Roquefort. Après délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas exercer son droit de prémption.

e) Mr et Mme Fernand PINTO

La prémption se porte sur la maison sise rue de l'Alambic. Après délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas exercer son droit de prémption.

II) Plantation au Communal d'Arouille

La plantation est prévue début 2012. Monsieur le Maire propose deux devis : la CAFSA pour la somme de 22 857€ HT et la SARL DARROMAN pour un montant de 25 140.42€ HT.

Après discussion et délibéré, le Conseil Municipal choisit par 12 voix pour la CAFSA et 1 voix pour DARROMAN.

III) Adhésion à IGECOM 40

L'actuel logiciel d'urbanisme AG-CARTO n'étant plus compatible aux fichiers cadastraux du Centre des Impôts, il convient d'adhérer à un nouveau logiciel.

Monsieur le Maire rappelle l'utilité de cet outil informatique : édition des plans cadastraux et des relevés de propriétés.

Il propose d'adhérer à IGECOM 40, logiciel utilisé par une grande majorité des communes du canton. Avec un droit d'entrée d'un montant de 9 411€ (participation communale), la maintenance sera prise en charge par la Communauté des Communes du Pays de Roquefort.

Le Conseil Municipal accepte cette dépense qui sera inscrite sur le budget primitif 2012.

IV) Travaux divers (cimetière, logement, OT, école)

La Commission Travaux doit se réunir pour évoquer plusieurs points :

- logement de Mme Reine GOURGUES,
- les allées du cimetière
- les travaux d'électricité de la salle d'exposition de l'Office de Tourisme,
- les travaux de charpente de l'école. Un estimatif des travaux de carrelage dans deux classes sera demandé.

V) Délibération

Le contrat d'assurance du personnel arrive à échéance au 31 Décembre 2011.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents son renouvellement au 1^{er} Janvier 2012.

VI) Questions diverses

- Chemin de St Martin de Noët : Concernant la cession de terrains au cimetière de St Martin, des modifications sur la délimitation de certaines parcelles ont été proposées par Mr et Mme Jan ZAMENGO. Les frais de bornage restent toujours à leur charge.
- Terrain de Mr Stéphane DOS SANTOS : situé au lotissement Delom II, Mr DOS SANTOS propose à la commune de revendre son terrain d'une superficie de 1 474m², pour le prix de 18€ le m².

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de refuser cette proposition.

- Subventions : Les subventions octroyées pour les travaux de la salle des sports (solde DGE, Conseil Général) et de l'école (FEC) seront versées début 2012.
- Commission Personnel : La commission Personnel, réunie ce jour à 19h, propose la candidature de Monsieur Alain DUPRAT pour le poste d'Adjoint Technique de 2^o classe, poste à pourvoir au 1^{er} Janvier 2012.
- Commission Numéree : Monsieur Eric TARIS et Madame Monique LASCOURREGES souhaitent métrer les habitations avec le véhicule adapté de la Communauté des Communes du Pays de Roquefort. Celle-ci sera sollicitée pour le prêt de ce véhicule avec l'agent Hubert MALARTIC.
- Salle des sports : Quelques problèmes sont à régler, à savoir :
 - absence d'éclairage sur le parking et dysfonctionnement du disjoncteur
Une réunion avec le SYDEC, l'architecte Madame GARCIA-LIER et l'entreprise SERTELEC sera organisée pour résoudre le problème du disjoncteur.
 - Utilisation et respect sur la propreté du club house et des vestiaires.
Une réunion sera programmée avec les dirigeants du foot pour régler ce problème d'indiscipline sur le respect et l'entretien des locaux.
- Commission Communication : Elle se réunira le 13 Décembre prochain pour la mise en page du bulletin municipal.

La séance est levée à 22h30.